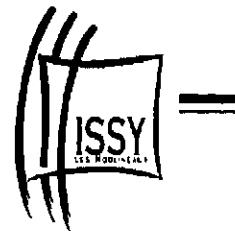


Le 04 JUIN 2009



Monsieur Jean-Marc BRISON  
Président  
ACTEVI  
2, rue André Chénier

92130 ISSY LES MOULINEAUX

Monsieur le Président,

André SANTINI m'a transmis l'invitation que vous lui avez adressée pour la table-ronde organisée à votre initiative le jeudi 18 juin prochain. Il m'a chargé de vous en remercier et de vous répondre.

La Municipalité ne participera pas à cette rencontre.

La raison en est simple. Tant que le recours que vous avez formé contre la modification du PLU voté à l'unanimité par le Conseil municipal ne sera pas soldé, tout échange direct entre nous est suspendu. C'est ce qui a déjà expliqué votre exclusion de l'atelier d'urbanisme et de développement durable.

Vous avez-vous-même fermé la porte au dialogue. Ne vous étonnez donc pas de cette décision que justifie un souci de cohérence.

Au-delà, nous constatons que les tentatives de vous associer à la réflexion sur les projets de la Ville ne sont récompensés en retour que par l'exploitation partielle et partiale des informations partagées, à coup de pétitions, de tracts et de blogs approximatifs.

Nous avons, nous, une autre vision, de la concertation à Issy.

C'est, à notre sens, d'abord au sein du Conseil municipal, constitué d'élus légitimés par le suffrage universel, que se discutent les grandes orientations en matière d'urbanisme et de qualité de vie dans notre Ville. Mais comme nous souhaitons élargir la concertation au plus grand nombre, nous prenons soin d'organiser d'autres moments et lieux de concertation : l'atelier d'urbanisme et de développement durable, les réunions publiques, les débats participatifs sur i-folio sans compter les instances consultatives présentes sur la Ville et qui, toutes, ont vocation, à enrichir notre réflexion : conseil économique et social, conseils de quartier... A ces occasions, nous constatons que les Isséens savent nous dire avec calme et responsabilité ce qu'ils souhaitent pour leur Ville. Nous tenons le meilleur compte de leur avis pour répondre à leurs légitimes aspirations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments distingués.



Le Maire-Adjoint  
Délégué à l'Urbanisme,

*Ch. Provot*

Christophe PROVOT

Hôtel de Ville de Issy-les-Moulineaux  
Centre Administratif Municipal - 47, rue du Général Leclerc  
- 92131 Issy-les-Moulineaux Cedex -  
Tél. : 014 123 8000 (lignes groupées) - Fax : 014 123 8502  
Internet : <http://www.issy.com>

*Toute correspondance doit être adressée à M. le Maire*